

BORDEREAU D'ENVOI

C M -J
(O.V.N.I.)

CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES
QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE
ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE
← NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

79306292

17.4.79

P.V. N° 497 / 1979

OBJET DE LA PROCÉDURE

Information faisant état de l'apparition d'un objet
volant non identifié. (O.V.N.I.)

ENQUÊTE

<input type="checkbox"/>	PRELIMINAIRE
<input type="checkbox"/>	FLAGRANT DÉLIT
<input type="checkbox"/>	COMMISSION ROGATOIRE

AUTRE

Rts administratifs.

DÉSIGNATION DES PIÈCES

- | NUMÉRO D'ORDRE | DÉSIGNATION DES PIÈCES |
|----------------|---|
| 1 | - Procès-verbal avec auditions des témoins. |
| 2 | - Plan de situation. |

COPIATION DU DESTINATAIRE (X)

NOMBRE D'EXEMPLAIRES

- | | |
|-----|--|
| 1 | M. LE PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A |
| 1 | M. le Préfet de _____ à _____ |
| 1 | M. le Général commandant la _____ Région Aérienne à _____ |
| X 2 | M. le Ministre des Armées, Direction de la Gendarmerie et de la Justice Militaire (Bureau Emploi-Renseignements) à _____ |

COPIE T.O.R. SUR PAPIER SÉCURISÉ

VU ET TRANSMIS PAR le GENERAL,
commandant la C.R.G.N.
à _____

COPIE, SIGNATURE, CACHET

P.O. Le Général A
Adjoint

Signé : A

TRG. h.l. 80

1 ARCHIVE TRANSMISE A J. Col de Compagnie LE 8 mai 1979.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

BRIGADE DE

CODE UNITÉ 04579 PROCÈS-VERBAL N° 491 / 1979

N° PIÈCE N° FEUILLET

NATURE PRÉCISE DES FAITS - RÉFÉRENCE

Information faisant état de l'apparition d'un objet volant non identifié (O.V.N.I.).

LIEU DES FAITS : Commune de). En bordure du C.D.

TEMOINS : C M et C M -J , demeurant à

LE SOUS-SIGNÉ(S) C R , adjudant, commandant la Brigade de (.....).

J L'(ES) ARTICLE(S)

APPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES QUE NOUS AVONS EFFECTUÉES, AGISSANT EN UNIFORME ET CONFORMÉMENT AUX ORDRES DE NOS CHEFS.

DATE HEURE

CE JOUR dix-huit avril 1979, à 11h30, monsieur C L , demeurant à nous informe téléphoniquement que ses filles M .. et M -J , âgées respectivement de et ans, lui ont fait savoir que la veille, entre 23h00 et 23h30, alors qu'elles regagnaient leur domicile à , elles ont assisté à un phénomène inexplicable qui les a effrayées.

Par l'intermédiaire de la patrouille de Gendarmerie qui se trouve à nous essayons de contacter les deux jeunes filles qui sont absentes de leur domicile et ne pourront être rencontrées qu'en début d'après-midi.

A 14h00, nous nous rendons à Mesdemoiselles C nous font le récit de ce qu'elles ont observé.

Le 17 avril 1979, alors qu'elles regagnaient leur domicile, à et qu'elles circulaient l'une à bicyclette, l'autre à cyclomoteur sur le chemin rural qui longe l'autoroute à l'ouest et qu'elles allaient aborder le C.D. (.....), entre 23h00 et 23h30, elles ont aperçu une lueur clignotante blanche et rouge qui, partant de haute altitude, s'est rapprochée du sol à une très grande vitesse suivant une trajectoire oblique sens Nord-Sud.

Au cours de la descente, il est apparu que les lueurs provenaient d'un objet ayant la forme d'un disque dont le diamètre est estimé à deux mètres et de forme elliptique dans le sens de la hauteur. Cet objet s'est immobilisé dans un champ à 200 mètres environ. A ce moment, il dégageait une lueur blanche très intense qui empêchait de voir si l'objet était à terre ou stationnaire au dessus du sol.

Tandis que la plus jeune M -J s'éloignait un peu, M a observé pendant un certain temps qu'elle estime à cinq minutes. Toutes deux ont alors quitté les lieux alors que l'objet était toujours au même endroit.

Ces jeunes filles précisent qu'entre 23h00 et 24h00 les 12 - 13 et 16 avril 1979, elles ont observé trois lumières clignotantes blanche et rouge disposées en triangle haut dans le ciel. Ces lumières étaient stationnaires et toujours au même endroit à la verticale d'un point situé au centre d'un triangle formé par les agglomérations de et

Immédiatement, nous rendons compte des faits à notre Commandant de Compagnie à , puis nous confirmons par message radio n° 45.

ETAT DES LIEUX

A la suite de ce récit, accompagné de mesdemoiselles C , nous nous rendons sur place.

Le lieu où aurait atterri l'objet décrit est situé sur le territoire de la Commune de (), à 1,300 Km au Nord-Nord-Ouest du clocher de l'agglomération, à 200 mètres environ du C.D. , au sommet d'un champ actuellement inculte et dont le sol est recouvert de galets et d'herbe par endroit. (Section A - Feuille 4 du cadastre de la Commune de .)

Les témoins qui se trouvaient sur le C.D. , étaient 10 mètres en contrebas.

Toujours accompagné des demoiselles C , nous parcourons le champ à la recherche de trace. Aucun indice pouvant laisser supposer qu'un objet quelconque a atterri n'est découvert.

Au sommet du champ recouvert principalement de galets, à l'endroit approximatif indiqué par les témoins, un espace en est partiellement dépourvu. La terre visible sur un diamètre de 8 mètres est normale, de même que les cailloux. Nous découvrons en ce lieu des morceaux de verre provenant d'une bouteille cassée. Ces débris sont normaux et les bords sont nets.

Il n'apparaît aucune trace d'écrasement ou de chaleur importante, à cet endroit précis, toutefois en ce qui concerne le reste du champ, une faible pression sur les galets pourrait n'avoir laissé aucune trace

Il faut noter également que les 17 et 18 avril le vent soufflait du Nord à la vitesse de 32 et 30 nœuds.

Mademoiselle C. M , nous signale qu'après avoir observé l'objet, elle a éprouvé des pécotements aux yeux durant plusieurs heures, le blanc de l'oeil était irrité et rougi. Il en a été de même pour sa soeur M. -J. mais à un degré moindre. Ces jeunes filles précisent qu'elles n'ont jamais ressenti ces effets même par temps de grand vent.

Le 18 avril 1979, nous adjudant C , entendons :

C M -J , âgée de ans, née le à (), fille de L et de R J , sans profession, demeurant à , qui nous déclare à 17h00 :

"Ayant des amis du côté du quartier H , il arrive fréquemment que nous allions ma soeur M et moi, leur rendre visite, et que nous regagnions notre domicile dans la soirée.

"Durant plusieurs soirs entre 23h00 et 24h00, nous avons observé trois lumières clignotantes blanches et rouges, disposées en triangle, très haut dans le ciel et à l'état stationnaire. Ces observations ont eu lieu les 12 - 13 et 16 avril 1979.

"Le 17 avril, entre 23h00 et 23h30, alors que nous circulions, ma soeur à cyclomoteur et moi à bicyclette, et que nous allions aborder le C.D. reliant à , venant du chemin qui longe l'autoroute à l'ouest, nous avons vu une lueur clignotante comme les autres soirs. Tout-à-coup, cette lueur s'est précipitée vers le sol à très vive allure suivant une trajectoire inclinée du Nord au Sud, jusqu'à terre où elle s'est immobilisée à environ 200 mètres de l'endroit où nous nous trouvions.

"A Ce moment là, cette lueur était blanche et éblouissante, semblant provenir d'un objet rond aplati en forme d'ellipse, d'un diamètre de deux mètres environ, sans pouvoir être affirmative.

